

Et la suite ?

Les propositions émises par les groupes de travail seront soumises aux autorités municipales.

Lors de la prochaine Conférence de quartier, les Conseillers administratifs prendront position sur ces actions.

Elles seront ensuite présentées au Conseil Municipal. Les mesures retenues pourront alors être appliquées au cours des prochaines années.

Participez nombreux à la prochaine Conférence de quartier, en présence de Rémy Pagani, Maire et de Manuel Tornare, Conseiller administratif, qui aura lieu le 2 juin 2010 à 20h.

Venez visiter le stand du Contrat de quartier les 15 et 16 mai prochains pendant les « Jours de Fête aux Grottes ».

<http://www.ville-ge.ch/contrat2quartier/grottes>

Prenez contact avec l'UAC Grottes/St-Gervais

022 418 95 00

uac.grottes.soc@ville-ge.ch



Les Grottes Contrat de quartier



Tout savoir sur...



... le Contrat de quartier des Grottes

Le Contrat de quartier est un engagement négocié entre la Ville de Genève et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier afin d'en améliorer le cadre de vie.

Il a démarré en avril 2009. Des habitants et des commerçants désignés lors d'une Conférence de quartier rencontrent régulièrement des représentants de l'administration municipale dans différents groupes de travail, pour élaborer des réponses concrètes aux problèmes du quartier.

Sécurisation des déplacements

Diagnostic

Importantes nuisances engendrées par le trafic de transit: sécurité insuffisante des principaux trajets piétonniers et encombrement de l'espace par les voitures.

Objectif 1

Promotion d'un usage partagé de l'espace public.

Actions proposées :

- Diminuer les stationnements de surface au profit du parking en sous-sol,
- Augmenter les zones de stationnement pour vélos,
- Etendre la zone macaron M,
- Rendre la place des Grottes entièrement piétonne.



Objectif 2

Modération du trafic, sécurisation des piétons et soutien à la mobilité douce.

Actions proposées :

- Réaliser une zone de rencontre 20km/h sur l'ensemble du périmètre du Contrat de quartier,
- Améliorer la sécurité des passages piétons, en particulier à la rue Eberhardt et à la rue de Monbrillant,
- Transformer des voies de circulation en zones piétonnes,
- Favoriser la convivialité des accès piétonniers au quartier des Grottes, depuis la gare (passage des Grottes, passage des Alpes...).

Requalification des espaces publics

Diagnostic

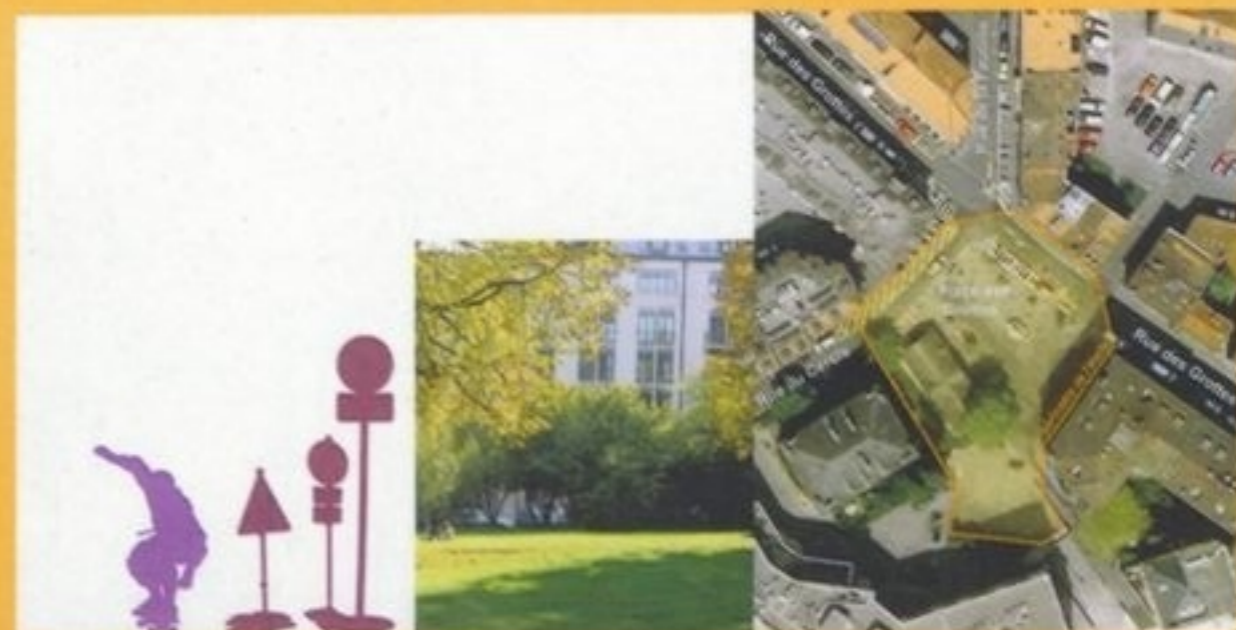
La place des Grottes, le parc des Cropettes, ainsi que les diverses places et cours du périmètre sont des espaces de rencontre et de convivialité importants, qui ne sont pas suffisamment valorisés.

Objectif

Amélioration de l'aménagement et de la sécurité de la place des Grottes, ainsi que des autres places et cours du quartier.

Actions proposées :

- Supprimer le trafic de transit sur le tronçon concerné de la rue du Cercle,
- Renforcer la sécurité du cheminement piétonnier entre le bas et le haut du quartier,
- Optimiser l'entretien des aménagements (mobilier, végétation, etc) des cours et des squares,
- Empêcher le stationnement sauvage,
- Participer aux négociations sur les transformations envisagées de la place des Grottes et du parc des Cropettes.



Sécurité

Diagnostic

Les habitants sont confrontés à une augmentation des incivilités et la proximité de la gare contribue à péjorer la situation. Les rassemblements dans les cours, tard dans la nuit, avec consommation excessive d'alcool et de drogues, engendrent des tapages nocturnes et génèrent une situation d'insécurité. La présence de dealers augmente ces désagréments.

Objectif 1

Rétablissement d'un climat de sérénité et amélioration de la qualité de vie et de la convivialité.

Actions proposées :

- Procéder à une étude détaillée de chaque espace, afin de l'aménager de manière à favoriser son utilisation par les riverains,
- Se réappropriier les espaces communs à travers l'amélioration des équipements, la mise en place d'animations telles que marché, potagers urbains, etc.

Objectif 2

Attention particulière portée aux lieux envahis par des activités indésirables.

Actions proposées :

- Renforcer la présence des travailleurs sociaux hors-murs, de la police municipale et de la police cantonale,
- Echanger des expériences et des bonnes pratiques avec d'autres villes confrontées aux mêmes difficultés.



Salubrité

Diagnostic

Les équipements tels que poubelles/corbeilles, conteneurs/déchèterie, lieux d'entreposage pour les déchets encombrants, sont en nombre insuffisant.

La végétation et le mobilier urbain ne sont pas toujours bien entretenus.

Objectif

Elaboration d'un plan pour définir les équipements indispensables et leurs répartitions afin d'assurer la propreté du quartier.

Actions proposées :

- Créer un centre de tri et d'échange (ouvert par exemple une fois par semaine),
- Mettre en place un WC public place des Grottes et rénover ceux des Croupettes,
- Répertorier la végétation qui n'est pas entretenue par les services publics et fournir le matériel et l'encadrement ad hoc aux habitants,
- Organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur ces thématiques:



- Lieux de rencontre et de culture

Diagnostic

Pour compléter l'offre existante, il manque des lieux de rencontre pouvant accueillir des manifestations.

Par ailleurs, de nombreux commerces de proximité ont disparu.

Objectif 1

Ouverture d'un lieu de rencontre et de culture polyvalent, d'une capacité minimale de 100 places.

Action proposée :

- Installer une structure provisoire sur le parking de la Cité de la Corderie et envisager à terme son déplacement dans le jardin de la villa Baulacre ou dans une arcade de la rue des Grottes.

Objectif 2

Soutien à l'affectation de locaux associatifs ou publics existants pour des activités culturelle et sociale.

Actions proposées :

- Fédérer l'usage de tous les lieux culturels (Maison Verte, local de La Palette, divers locaux de l'îlot 13) afin de satisfaire les demandes des habitants du quartier,
- En partenariat avec la Ville, mettre à disposition des habitants du quartier les locaux temporairement vides,
- Souligner la nécessité de prévoir des équipements culturels lors de constructions ou de rénovations des bâtiments de la Ville.

Objectif 3

Introduction d'un marché de produits de saison et du terroir sur la place des Grottes.

Actions proposées :

- Installer les infrastructures nécessaires pour l'établissement d'un marché hebdomadaire à la place des Grottes,
- Négocier une procédure d'autorisation facilitée pour des animations de rue associées au marché, ainsi que pour d'autres animations ponctuelles : vides greniers, livre, disques, etc.

Objectif 4

Favoriser la diffusion de l'information concernant le Contrat de quartier.

Action proposée :

- Mettre en place un pavillon d'information sur le parking de la rue de la Cité de la Corderie.

